

L'évaluation des compétences orales en langues vivantes
Actes de la DGESCO CRDP Académie de Versailles décembre 2007

Extrait 1 : *Neus Figueras Les évolutions dans l'évaluation de l'oral (p26-27)*

Il existe trois approches pour évaluer les productions orales et l'analyse du discours

1. L'interaction entre le contexte et les acteurs
2. L'interaction entre les acteurs. Il s'agit par exemple d'étudier les relations de pouvoir entre l'examineur et l'élève, en fonction de la configuration de la table : la table peut être ronde par exemple ou bien il peut ne pas y avoir de table. Il s'agit également d'observer si l'examineur est un facilitateur qui ne fait que noter si les tâches données amènent les élèves à se parler, suivant l'équilibre entre le nombre de professeurs et d'élèves. Les relations de pouvoir affectent les discours, et dans cette situation le maître du discours dans cette situation est le professeur. Il n'existe pas d'interaction équitable. Dans les conversations, le discours est construit au fur et à mesure en direct, mais à l'examen, l'élève doit seulement répondre aux questions du professeur : ce n'est pas une interaction naturelle. Chaque situation est différente et aucune n'est parfaite. Il faut vérifier que le discours qui est généré est véritablement le discours qu'on croit évaluer, il convient de vérifier sa validité, qui semble simple, mais qui est en réalité difficile.
3. Observer la force communicative verbale des acteurs. Le rôle de l'examineur (jury) est également très important. L'attention doit porter sur plusieurs points : la formation des correcteurs, les barèmes et les systèmes de notation, et l'analyse des résultats. Il faut décrire les barèmes/échelles de façon à ce qu'on puisse dire, comme Bachman et Palmer en 1996, que ce sont des barèmes compris facilement, donc utilisés, sinon le risque est d'utiliser son propre système. Il convient de retenir des critères utilisables et qui reflètent la production des élèves. Par exemple, on n'utilisera pas d'échelles attribuant beaucoup de points à la correction linguistique pour évaluer la compétence communicative. Il faut donc veiller à la habilité, à la validité à l'impact (il sera positif sur les classes si les échelles et les barèmes sont valides facilement utilisables et logiques, et au côté pratique qui est très important. Des instructions essentielles figurent dans les appendices du Cadre pour apprendre à rédiger les descripteurs.

Le Cadre de 2001 indique plusieurs points : la formulation positive – évaluer ce que l'élève peut faire, ce qui est plus facile à évaluer étant donné que c'est un élève, et non pas ce qu'il ne peut pas faire ; ceci est un des points très importants du Cadre, un élève de niveau A1 est décrit de façon très positive - selon des critères de précision, de clarté, de brièveté et d'autonomie. On pourra relire le Cadre en commençant par le chapitre III-6, puis en lisant l'appendice sur la formulation des descripteurs, puis les autres chapitres.

Un système de notation peut être élaboré avec des descripteurs ou des productions illustratives. On peut commencer par dire qu'un élève qui réussit à cet examen doit disposer de ces points sur ces descripteurs.

On peut distinguer trois méthodes pour choisir les critères d'évaluation :

1. La méthode intuitive (celle des « pères de la patrie ») consiste à se réunir pour décider des critères. Elle est possible si ces critères sont confrontés avec la réalité. On peut réaliser des études qualitatives et quantitatives et voir si les professeurs considèrent ce que dit « le père de la patrie » est utilisable.
2. Mais la méthode inverse est aussi possible en commençant par les productions : on enregistre les élèves, puis on désigne un « élève-modèle » pour déterminer le niveau et juger d'après ce modèle, on voit alors les différences avec les autres élèves pour développer des descripteurs.
3. La troisième méthode consiste à se référer aux critères des autres institutions. Je vous recommande de déterminer quelle méthode est utilisable, pratique, valide et fiable dans votre contexte tout en réalisant une étude empirique.

La recherche que j'ai menée dans le cadre de ma thèse m'a amenée à identifier les six variables suivantes à prendre en compte dans la réflexion :

- a) le nombre et la nature des interlocuteurs ;
- b) la quantité et le type de support remis : un document iconique type dessin, vignette, photo, un texte écrit ou une consigne orale ou encore les trois éléments en même temps constituent des supports forts. L'intonation et la rapidité du débit sont aussi à prendre en compte ;
- c) la familiarité avec le contenu des sujets et avec les interlocuteurs : le fait que l'examineur ne soit pas le professeur de l'élève, comme ce sera le cas pour vous, est un gage de fiabilité, grâce auquel personne

ne connaît personne (ce qui reste à garantir...). À Barcelone, les épreuves de compréhension ont débuté il y a trois ans. La première année, les épreuves n'étaient pas parfaites mais possibles. La deuxième année, elles ont porté sur Le Seigneur des Anneaux. Les admirateurs de Tolkien ont bien réussi, les autres moins. Il faut étudier très attentivement le domaine et le thème du sujet retenu ;

d) le temps de préparation : des études ont été réalisées sur les élèves qui préparent ou pas, avec ou sans instructions claires. Le problème de la qualité et de la quantité de la production dépendant du temps de préparation est souvent débattu. Les résultats varient selon les critères adoptés. On se demande aussi si les élèves peuvent prendre des notes ou non pendant l'examen ;

e) l'activité interactive : elle n'existe pas si on demande à un élève de s'exprimer sur un texte dont il vient de prendre connaissance. Parler avec quelqu'un qui a préparé son intervention est différent ;

f) le but de communication : exprimer ce que l'on pense d'un sujet n'est pas la même chose que tenir un discours pour convaincre quelqu'un d'aller au cinéma ou d'arrêter de fumer.

Enfin, il convient de penser à l'effet très important des retombées. Quel est l'impact du test sur les pratiques de classe ? Il dépend de l'importance du test mais aussi de la crédibilité qui lui est accordée par le professeur ou la société. S'il est valide et fiable, les retombées seront positives. Sinon, on observera ce qu'on observe déjà : le professeur parle et les élèves écoutent. Les retombées dépendent des systèmes d'évaluation [...]

En résumé, vous êtes responsables d'un système qui doit réunir les besoins de la société, ce que la profession peut offrir, les principes généraux (respect des étudiants en tant que candidats, responsabilité, équité, fiabilité, validité) et la collaboration entre les parties impliquées.

Pour conclure, je vous propose de débattre des quelques points suivants : L'enseignement de l'oral répond-il à l'approche actionnelle proposée par le Cadre ? Est-elle nécessaire ?

L'évaluation de l'oral répond-elle à l'approche du Cadre ?

Quelles actions peut-on entreprendre pour la préparation des programmes, des cours, des examens ?

Quelles actions peut-on entreprendre pour la recherche ? C'est la démarche la plus importante cette année. Il ne s'agit pas de recherche universitaire focalisée sur 15 élèves, mais de recherche-action comme l'enregistrement des discussions entre professeurs.

Extrait 2 : Nicole Théréne / Jean-Pierre Alluin (p60)

[L'expression orale en continu]

La réalisation d'activités de prise de parole en continu est un acte fort complexe qui met l'élève dans la nécessité de mobiliser des compétences très diverses :

- des compétences générales (connaissances du sujet)
- des stratégies du domaine paralinguistique (comportement, mimique, voix, regard...) et du domaine linguistique (compensations, explicitations, recours aux remplisseurs...)
- des compétences sociolinguistiques (maîtrise des rituels de conversation, du vouvoiement, registre de langue) ;
- des compétences pragmatiques (connaissance des typologies du discours, mobilisation des fonctions en relation avec le type de discours, structure du discours, développement d'un argumentaire...)
- et, à l'articulation de toutes ces compétences, des compétences purement linguistiques, lexicales, morpho-syntaxiques et phonologiques (maîtrise de la prosodie...)